



Feuillet 2024



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	<b>39</b>
Titulaires Présents	<b>30</b>
Suppléants avec vote	<b>1</b>
Pouvoirs	<b>5</b>
Nombre de votants	<b>36</b>
Date de la convocation	<b>29/03/2024</b>
Certifié exécutoire le	<b>15/04/2024</b>
Date d'affichage	<b>16/04/2024</b>
Envoyé en préfecture le	<b>16/04/2024</b>

*Le douze avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Bugeat, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.*

**TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE:** BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOURROUX François, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHASSEING Daniel, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean Yves, VIGROUP SARDENNE Josiane.

**SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :** GAGE Pascal.

**SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE :** ENSERGUEIX Jean-François, LONGUET Jean-François, VERGNE Patrick.

**EXCUSES :** BOUCHOT Estelle (donne procuration à RUAL Bernard), BOURDARIAS Sophie, COISSAC Vincent (donne procuration à JANICOT Véronique), LELIEVRE Carla (donne procuration à SENEJOUX Geneviève), LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), PETIT Christophe (représenté), SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard (donne procuration à CHASSEING Daniel), TER-HEIDE Laurence.

**Secrétaire :** COIGNAC Gérard.

### 56-2024 : ATTRIBUTION DU MARCHÈ : Sécurisation des sites de pratique des compétitions de canoë-kayak 2024.

La communauté de communes réalise annuellement des travaux d'entretien et de sécurisation des berges de la Vézère pour la pratique du canoë-kayak. En 2024, les travaux sont renouvelés dans le cadre du championnat de Franc de canoë-kayak, organisé du 17 au 20 mai 2024.

- Vu les résultat de consultation des entreprises organisée du 27 mars au 11 avril 2024
- Vu l'avis de la commission d'ouverture des plis du 12/03/2022 à 11H00
- Vu le bordereau des prix unitaires proposé par l'entreprise Tounissoux, présenté ci-dessous :

Bordereau des prix unitaires - entreprise ROMAIN TOUNISSOUX				
<b>SANS TRACTEUR</b>	<i>Forfait 1/2 journée de 4 heures - 3 ouvriers</i>	<b>355€ HT</b>	<i>Forfait 1 journée 8 heures - 3 ouvriers</i>	<b>710€ HT</b>
<b>AVEC TRACTEUR</b>	<i>Forfait 1/2 journée de 4 heures - 3 ouvriers</i>	<b>480€ HT</b>	<i>Forfait 1 journée 8 heures - 3 ouvriers</i>	<b>960€ HT</b>

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, décide à 36 voix, 0 contre, 0 abstention :**

- D'ATTRIBUER le marché « Sécurisation des sites de pratique des compétitions de canoë-kayak 2024 » à l'entreprise Tounissoux Romain.
- D'AUTORISER le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution du marché

Fait à Treignac, le 22/04/2024  
Le Président, Philippe JENTY

